Un maçon et ses complices torturent un couple avant de le cambrioler

Page 5

DOYEN DE LA PRESSE INDÉPENDANTE EN ALGÉRIE

Le Jeune Indépendant fête ses 28 ans

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6044 - JEUDI 29 MARS 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

OULD ABBÈS À PROPOS DU CANDIDAT FLN EN 2019

«Seul Dieu et moi le savons»

Page 3

DURCISSEMENT DES PEINES CONTRE UN FLÉAU EN EXPANSION

UN PROJET DE LOI CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a fait savoir hier qu'un projet de loi relatif à la lutte contre la cybercriminalité était en préparation afin de faire face à un fléau en pleine expansion, marqué essentiellement par les atteintes à la vie privée et les menaces à la sécurité. Cette loi est motivée par une coopération internationale lorsqu'il s'agit de l'utilisation des nouvelles technologies pour inciter au terrorisme ou à d'autres crimes à dimension internationale, selon Louh.

Page 5

UNE PREMIÈRE SESSION HOULEUSE



TIRS CROISÉS SUR LE PRÉSIDENT DE L'APW DE CONSTANTINE

Page 2



AFFAIRE SARKOZY

UN INTERMÉDIAIRE INVITÉ À LA RÉCEPTION DE MACRON À ALGER

Page 7

CHANGEMENT À LA TÊTE DE L'OPÉRATEUR HISTORIQUE



SID AHMED ZAÏDI NOUVEAU PDG DE MOBILIS

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION NATIONALE

28 nigériens placés en transit Annaba avant leur rapatriement

AU TOTAL 128 ressortissants nigériens ont été reconduits, mardi soir, d'Annaba vers le centre de transit de Tamanrasset en vue de leur rapatriement. C'est ce qu'a fait hier le directeur du comité local du croissant rouge algérien (CRA) .M. Abdelhamid Bouzid a précisé que cette initiative s'inscrit dans la cadre de la convention signée entre l'Algérie et le Niger portant sur le rapatriement des ressortissants nigériens vers leur pays d'origine. Ces ressortissants ont été préalablement rassemblés au siège du CRA de la wilaya d'Annaba. Ils y ont reçu une prise en charge sanitaire de la part des services de santé, en plus d'effets vestimentaires et de couvertures nécessaires à leur voyage selon la même source qui a indiqué que les 4 bus qui ont été mobilisés pour l'évacuation de ces migrants sont accompagnés par des équipes du CRA . Il est à noter que lors de la dernière opération d'évacuation de migrants subsahariens depuis la wilaya d'Annaba, 172 ressortissants nigériens ont été conduits vers le centre de transit de Tamanrasset. Une Opération similaire se déroule à Alger. Des s dizaines de ressortissants subsahariens en situation irrégulière ont été placés dans un centre de transit à Zeralda dans l'ouest d'Alger où ils devront notamment être identifiés et soumis à des visites médicales avant leur expulsion vers leurs pays d'origines. Quelques 450 migrants ont été acheminés dans des cars vers le vers le camp de jeunes Ahmed Tata de Zéralda. Plusieurs médecins des hôpitaux publics sont réquisitionnes au tour de rôle pour soumettre chaque migrant arrêté à une visite médicale complète avant son expulsion. Ces subsahariens sont pour la plupart des Nigériens, des Ivoiriens, des Camerounais, des Libériens, des Maliens et des Guinéens. Depuis la fin janvier, des centaines de migrants subsahariens ont été arrêtés dans la capitale. D'autres personnes ont été arrêtées dans la région de Blida et Tipaza. Près d'une centaine de migrants venus du Niger, du Libéria, de la Guinée, de la Cote d'Ivoire ont été interpellés ces derniers jours. En octobre 2017, les autorités avaient justifié les expulsions par des raisons sécuritaires et suite à la demande du Niger de rapatrier quelques 3 000 ressortissants du pays. Le croissant rouge algérien avait ouvert 49 centres d'accueil pour l'hébergement de ses ressortissants dans l'attente de leur rapatriement.

M.D

EN VUE DE POURSUIVRE LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

Les projets entrepris dans les wilayas déléguées font l'objet d'évaluation

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué avant-hier à Timimoun que la stratégie du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, permet aux nouvelles wilayas (déléguées) du Sud d'exploiter leurs moyens naturels au service de leur développement.



S'exprimant lors d'une réunion avec les élus et les représentants de la société civile de Timimoun, en présence des ministres de l'Energie, Mustapha Guitouni, et des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, et du président-directeur général de Sonatrach, Abdelmoumène Ould Keddour, M. Bedoui a fait savoir que ses services procédaient à l'évaluation des différents efforts déployés au niveau des wilayas déléguées.

Il a affirmé, à ce propos, que le développement de ces régions se poursuit et c'est dans ce sens, a-t-il dit, qu'un programme de développement supplémentaire «répondant à l'ensemble des préoccupations des citoyens» a été accordé à Timimoun, outre la relance du Fonds du Sud qui a bénéficié d'une enveloppe de 150 milliards de DA, permettant de ce fait la prise en charge des projets gelés».

Président l'inauguration du Groupement gazier de Timimoun (GTIM), dont il a été chargé par le président de la République, Bedoui a précisé que ce projet «entre dans le cadre de la vision stratégique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à renforcer les capacités nationales de production d'énergies classiques, notamment le gaz naturel. «Ce complexe va permettre aux nouvelles wilayas déléguées du Sud d'exploiter leurs moyens naturels au service du développement local», a-t-il expliqué.

Le plan énergétique national est un «plan intégré et global qui repose sur une stratégie judicieuse dans toutes les régions du pays», a ajouté le ministre de l'Intérieur.

Par la même occasion, il a tenu à saluer le rôle du groupe Sonatrach dans le cadre de la dynamique économique que connaît l'Algérie ces dernières années, mettant l'accent sur son caractère «citoyen». Bedoui a souligné dans le même contexte que la réalisation de ce Groupement gazier dans cette région «redonne espoir et incite à surmonter la culture du désespoir et à s'engager dans le développement national avec fierté». Lors de cette visite, Noureddine Bedoui a inauguré également la route qui s'étend sur 120 Km. Ce tronçon routier, rappelons-le, a été réalisé par le groupe pétrolier Sonatrach menant au nouveau complexe gazier. Il comporte, entre autres, un aérodrome devant faciliter les tâches des travailleurs relevant de ce complexe.

Aziza Mehdid

UNE PREMIÈRE SESSION HOULEUSE

Tirs croisés sur le président de l'APW de Constantine

ALORS que l'on s'attendait à une rencontre censée exposer les esquisses de la feuille de route de la nouvelle assemblée de wilaya, on a eu plutôt droit à un assaut des élus contre le président de l'assemblée. En effet, très peu ont été parmi les 43 membres de l'APW à avoir ménagé Nadir Amireche durant cette session.

Un assaut que d'aucuns parmi les présents ont qualifié de bien planifié, puisque la nouvelle équipe fraîchement installée ne pouvait avoir autant de reproches à faire à son président, trois mois à peine après son installation. De cette rencontre, la première tenue par la nouvelle équipe, il était donc évident que le quadragénaire était dans le collimateur des élus de l'assemblée qu'il préside.

Au moins quatre parmi les élus du parti du Front de libération nationale, formation à laquelle appartient Amireche, ont été les plus virulents envers le jeune président, lui reprochant pour nombre d'entre eux ses décisions unilatérales.

Il est reproché au P/APW de ne pas solliciter les membres de l'assemblée pour le choix des présidents des différentes commissions devant accompagner le développement local, ou encore sa décision de réactiver le prix de Abdelhamid Benbadis, gelé quelques années plutôt par le même président alors qu'il siégeait à la même assemblée à la tête de la commission culturelle. Un reproche émis par un de ses collaborateurs du FLN, lequel s'est interrogé sur la manière de réactiver un prix budgétivore au moment où la crise financière exige plus de retenue.

« Cette rencontre a été fort heureusement sauvée de la platitude à laquelle elle était vouée par l'exposé administratif du travail accompli en 2017 par le chef de l'exécutif », a d'ailleurs estimé un élu FLN.

Le seul document mis à la disposition des présents a été en effet le bilan des activités de la wilaya durant l'année précédente. Parallèlement à ces diatribes dont a été victime leur président, les élus ayant pris la parole ont cependant tous été unanimes à encenser le chef de l'exécutif de wilaya. Se dressant pour nombre d'entre eux porte-parole de la société constantinoise, ils ont dans leur majorité transmis «en toute honnêteté» l'estime dont jouit le wali Adessamie Saidoun auprès de ses administrés.

Des propositions liées à différents secteurs furent cependant émises par quelques intervenants. L'investissement, le tourisme, l'artisanat, la santé ou encore l'agriculture, entre autres secteurs, ont été au centre des préoccupations des élus, lesquels ont au passage soulevé certaines carences constatées durant les précédentes mandatures.

Amine B.

IL SOUHAITE QUE LES HARKIS BÉNÉFICIENT D'UN VISA D'ENTRÉE EN ALGÉRIE

VILLEPIN A-T-IL AGACÉ LES ALGÉRIENS ?

Près de soixante ans après l'indépendance, le sujet est toujours tabou. Et les rancœurs sont souvent légitimes...



Même s'il y a mis les formes de peur de froisser la sensibilité à fleur de peau des autorités algériennes, beaucoup trop pointilleuses sur la question du retour des harkis en Algérie, Dominique de Villepin, ancien Premier ministre français, a appelé «à la réconciliation des Algériens, des harkis et des Pieds-noir» à travers des «gestes ambitieux», comme la «levée de l'obligation de visas pour les deux dernières catégories» citées qui «continuent d'aimer l'Algérie et souhaiteraient s'y rendre, peut-être une dernière fois, avant que leur génération ne s'efface à jamais», a-t-il avancé lors de la conférence qu'il a donnée mardi dernier à Alger, à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) sous le thème «Réconcilier les silences : donner sa parole pour la paix.»

L'ex-chef de gouvernement français est allé jusqu'à citer une phrase du président Emmanuel Macron prononcée lors de sa première visite officielle en Algérie pour appuyer ses propos : «Ce sont tant de natifs d'avant 1962 (harkis) qui continuent d'aimer l'Algérie et souhaiteraient s'y rendre, peut-être une dernière fois, avant que leur génération ne s'efface à jamais. Un geste de l'Algérie sur la levée d'obligation de visa pour ces personnes n'en aurait que plus de poids.»

Le conférencier, pour prouver sa bonne foi et éviter ainsi d'être partial dans son plaidoyer tentera d'atténuer la demande en prônant la constitution d'une institution commune entre l'Algérie et la France pour recueillir «les témoignages d'une génération qui est en train de disparaître et d'emporter avec elle une partie vivante de cette mémoire collective» que partagent Algériens et Français de l'époque de la colonisation française de l'Algérie : «Il n'y a que la parole qui guérit et qui ouvre la voie au pardon. Réconcilier les silences c'est aller au bout de ce qu'il y a à se dire, agir ensemble en donnant, tout d'abord, la parole aux témoins et ainsi à l'histoire. Nous avons besoin de parole claire, forte et qui a un sens», a-t-il ajouté. Selon lui, la France et l'Algérie «entretiennent des rapports complexes et passionnels faits de déchirements, de rapprochements et de silences et nous commençons tout juste à sortir de cette logique d'enfermement près de six décennies après l'indépendance», a-t-il noté avant de poursuivre : «La réconciliation entre les peuples, entre Algériens et Français notamment, passe aussi par un dialogue sincère.» La première réaction est venue du SG du FLN, Djamel Ould Abbès, qui a opposé un niet catégorique au souhait exprimé par Emmanuel Macron de voir les harkis et leurs familles «revenir dans les terres qui les ont vus naître. Pour nous, un harki reste un harki. Ils ont fait un choix, celui de combattre aux côtés de la France, au moment où nos enfants, nos mères, nos pères étaient bombardés par le napalm», dit-il.

Si pour l'instant les hautes autorités algériennes n'ont pas réagi, il faut s'attendre à des levées de boucliers de la part de ceux qui croient détenir le monopole de parler sur la guerre d'Algérie. Près de soixante ans après l'indépendance, le sujet est toujours tabou. Les rancœurs sont souvent légitimes. On se rappelle des propos du président Bouteflika qualifiant les harkis de «collabos», mais aussi d'autres propos plus apaisés, comme à Oran, où il a dit : «Le traitement du dossier des familles des harkis après l'indépendance est l'une des plus graves erreurs commises dans le passé. Nous avons suscité en eux un sentiment de haine et de rancœur, portant ainsi un préjudice au pays.» Il parlait des enfants de harkis devenus membres du FIS puis terroristes pour venger le sort réservé à leurs parents.

Hocine Adryen

ECHANGES À FLEURETS MOUCHETÉS ENTRE LES DEUX TENDANCES

Le RND se dresse contre l'Alliance Verte

SEUL le parti du Premier ministre Ahmed Ouyahia a osé croiser le fer avec les islamistes de l'Alliance Verte qui se sont ligués vent debout contre le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, à propos de la statue de Aïn Fouara à Sétif. On croirait revenir aux années 1990 où ce courant multipliait les fetwas et autres condamnations à l'encontre des démocrates accusés tour à tour de produire les valeurs de l'Occident et de travestir la personnalité algérienne.

Le chef du groupe parlementaire du RND, Bellabes Belabes, député de Djelfa, a été le seul parmi les autres formations dites démocratiques à prendre la défense du ministre de la Culture: «Est-ce que ce n'est pas vous qui avez été chargés de mettre en application un projet des frères musulmans, wahhabite ou chiite, ou les trois à la fois», a-t-il déclaré à l'adresse des députés de ce courant : «Il se dit que vous avez touché de l'argent pour réaliser cette mission. Ce qui veut dire que vous avez été financés à partir de l'étranger», a-t-il encore ajouté. D'après lui, si l'Algérie a connu une «guerre civile» au début des années 1990, c'est parce que «l'Etat avait renoncé à lutter contre ces idées extrémistes durant les années quatre-vingts,» dit-il. Cette déclaration n'a pas plu au député Ahcene Aribi, qui a immédiatement réagi en postant un commentaire où il a encore une fois proféré des insultes, dans une seconde attaque au vitriol, postée sur compte Facebook contre le ministre de la Culture.

Il s'en est pris au ministre pour s'être opposé à la demande d'une députée du courant islamiste de retirer la statue d'Aïn El-Fouara à Sétif au lieu de la restaurer. Dans une réaction postée sur sa page Facebook, Aribi accuse le ministre de la Culture d'être «l'employé de l'homme des sales besognes» . Il y a quelques jours, questionné à l'APN par la députée Khemri Beldia, de l'Alliance El Adala, Nahda et El Bina, au sujet de la «nécessité» de transférer cette statue vers un musée. Azzedine Mihoubi, droit dans ses bottes, lui a répondu que «ce sont ceux qui portent cette thèse qui devront être mis dans un musée».

Pour autant, le courant démocrate n'a pas jugé utile de relayer le député du RND, le laissant seul dans l'arène au moment où ce courant religieux retrouve une seconde vitalité via ses nombreux réseaux et notamment par le courant salafiste.

Le tête de pont de ce courant en Algérie est Mohamed-Ali Ferkous, professeur à l'université de Kherrouba qui compte de nombreux adeptes et qui a qualifié d'illicites les grèves, manifestations et autres mouvements de protestation.

Le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa, a ainsi mis en garde en affirmant que «l'État va faire face aux idées du courant sectaire dont se réclame Ali Ferkous. Des idées qui peuvent diviser la société». Plus que cela, le ministre rappelle que «cette idéologie est celle-là même qui a engendré le courant de pensée qui a précédé la décennie 1990. C'est celui-là même qui a été à l'origine de la tragédie des années 1990». Avant le ministre, le président de l'Association des oulémas musulmans algériens, Abderrezak Guessoum, a lui aussi critiqué la sortie de Mohamed-Ali Ferkous.

H. A.



OULD ABBÈS SEMBLE CONNAÎTRE LE FUTUR CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE DE 2019 :

«Seul Dieu et moi le savons»

LE SECRÉTAIRE général du FLN, Djamel Ould Abbès, semble déjà connaître le futur candidat à la présidentielle de 2019 qui sera proposé par le vieux parti. «Seul Dieu et moi le savons», a-t-il rétorqué face à l'insistance des journalistes sur l'identité du futur candidat qui sera soutenu par le parti.

Tout en se gardant de donner un nom, le porte- parole de l'ex-parti unique a précisé toutefois que le futur candidat n'aura pas un programme propre à lui puisqu il se référera au programme 2020-2030 déjà élaboré par le président de la République. Ould-Abbès a affirmé une fois de plus que le candidat à la présidentielle de 2019 qui sera recommandé par le Front devra impérativement faire partie des militants du FLN. «Le parti qui a libéré le pays doit avoir un candidat issu de sa formation politique afin de préserver ses acquis historiques», a-t-il souligné hier lors de l'installation du Comité national relatif au bilan des réalisations présidentielles depuis 1999. «Nous sommes la première force politique du pays ; nous sommes majoritaires aux deux chambres du Parlement, aux APC et aux APW, et le candidat qui sera proposé par le parti doit être un des nôtres», a-t-il justifié. Il a poursuivi que le FLN se distingue des autres formations politiques du fait qu'il est le seul à exister dans toutes les wilayas... «Et dans la mémoire du peuple.» Interrogé sur l'absence des membres des autres partis politiques au sein de ce comité national, bien qu'ils aient participé à la mise œuvre de ce programme, Ould Abbès a répondu qu'effectivement, «il y a des ministres issus des autres partis politiques au sein du gouvernement, notamment suite aux alliances qui se sont formées en 2004 lorsque le parti traversait une crise. «Mais le capitaine du bateau, c'est bien le FLN», a-t-il insisté, en qualifiant ses militants de sentinelles qui préservent les acquis du vieux parti. Comme pour pérenniser le programme présidentiel, le chef du l'ex parti unique a affirmé que le comité national relatif au bilan des réalisations présidentielles des vingt dernières années se transformera en instance nationale pour la poursuite du programme du Président pour 2020-2030. «Au cours de ces deux décennies, nous avons réalisé les infrastructures de base nécessaires au développement et à la prospérité du pays et nous pensons par la suite à l'ère de l'après-pétrole, à la sécurité alimentaire, l'écologie et bien d'autres secteurs», a-t-il détaillé, en assurant que son parti pense aux générations futures en agissant contre l'adage qui dit «après moi, le déluge».

Z. M.



FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Le département de Mebarki vise un taux de 70% d'inscrits

LA FORMATION par apprentissage constitue un dispositif important et indispensable à l'insertion professionnelle et à la lutte contre le chômage. Atteindre un taux de 70% d'inscrits est le but visé par le département de Mohamed Mebarki.
Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a précisé, lors d'une plénière consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi fixant les règles applicables en matière d'apprentissage, que le taux d'inscrits actuellement en mode de formation par apprentissage dépasse 50%, ajoutant que son secteur vise à atteindre 70%, compte tenu de l'importance de ce mode de formation en termes d'insertion dans le monde du travail.
Les efforts déployés pour la promotion de l'apprentissage et les précédents amendements contenus dans les textes législatifs ont permis d'augmenter le nombre d'apprentis de 40 000 par année, dans les années 1980, à 280 000 apprentis par année fin 2017, a fait savoir le ministre. Le représentant du gouvernement a rappelé que 80% du volume horaire de la formation pratique en apprentissage se déroule au niveau de l'organisme employeur ou de l'entreprise économique, ce qui facilite l'insertion professionnelle.
A ce propos, M. Mebarki a indiqué que l'âge limite pour l'accès à la formation par apprentissage s'étend jusqu'à 35 ans, précisant que cette limite d'âge a été fixée en coordination et en concertation avec les différentes instances et entreprises économiques, qui sont associées à toutes les étapes de promotion du système de formation.
Soulignant que le projet de loi avait pour objectif la révision des règles applicables en matière d'apprentissage dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du secteur de la formation professionnelle 2015-2019, le ministre a indiqué que ces règles tendent à moderniser les dispositifs et programmes pédagogiques en faisant de l'entreprise économique « un partenaire efficace « dans le processus de formation et d'acquisition de compétences et à être en phase de l'évolution des métiers et des techniques.
Par ailleurs, à propos des principales dispositions prévues dans ledit projet de loi, elles visaient à adapter le dispositif d'apprentissage aux données du monde du travail en général, en tenant compte des amendements apportés à la loi dans les années 1990, 2000 et 2014.
Il a rappelé que ce projet de loi s'inscrit dans le cadre d'une vision globale pour adapter le cadre juridique de la formation et de l'apprentissage aux mutations socioéconomiques survenues dans le pays.

Lynda Louifi

SALON INTERNATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT HOSPITALIER ET MÉDICAL

BAISSE REMARQUABLE DU NOMBRE D'EXPOSANTS

Le Salon international de l'équipement hospitalier et médical (SIEHEM), qui a ouvert ses portes hier à Alger, est marqué par une baisse du nombre d'exposants. Une situation que le commissaire du Salon, Islam Meghouch, explique par «la réalité économique que traverse le pays».

Selon ses propos, «l'ensemble des sociétés activant dans ce domaine alimentent les établissements hospitaliers de l'Etat. Mais il se trouve que l'Etat a diminué sa demande», ce qui se répercute négativement sur ce marché.
Il n'a pas omis toutefois de signaler que cette 10ème édition innove en organisant les 1ère rencontres des industriels pour l'équipement médical, avec la participation de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).
Ces rencontres auront pour objectif de faire un état des lieux des producteurs nationaux en capacité d'exporter, d'assister et d'informer sur les mécanismes d'aide à l'exportation. Elles auront aussi comme objectif de préparer des missions de prospection à destination des marchés africains.
Outre ces rencontres, ce rendez-vous qui regroupe les industriels en équipement médical projette d'introduire les forums spécialisés permanents (FSP), à l'instar du forum des technologies de laboratoires, un domaine qui figure parmi les trois premières filières de dépenses de l'Algérie dans l'équipement médical.
Une situation qui justifie une



grande présence dans ce Salon des technologies de laboratoires, nous fait savoir le commissaire de ce Salon. Ces forums spécialisés regrouperont les représentants des sociétés savantes, des spécialistes en leur qualité d'utilisateurs, les principaux fournisseurs d'équipements et d'expertises médicales ainsi que des représentants du Centre national de pharmacovigilance et matériovigilance (CNPM). «Ces forums spécialisés permettront une véritable veille technologique et un dialogue direct entre fournisseurs et praticiens», explique Islam Meghouch, une manière de faire un constat général de la situation de ces équipements.
Des recommandations et des orientations sanctionneront ces travaux et permettront une meilleure compréhension et une prise en charge optimale des besoins par spécialité ciblée. Pour ce qui est de la présence d'opérateurs internationaux, à l'exemple de la Chine et de l'Espagne, l'objectif principal est d'apporter une contribution à la densification de l'offre nationale, soulignent les organisateurs.
Pour ce qui est des exposants algériens, Lyes Ouchene, représentant d'une unité de production installée dans la wilaya de Tizi-Ouzou, spécialisée, entre autres, dans la fabrication de tables d'osculations, de tables ophtalmologiques, dit avoir une part considérable dans le marché national et ambitionne d'aller conquérir le marché international, principalement africain.
Sans toutefois manquer de signaler des obstacles qui l'empêchent de le faire, il a précisé qu'il a un problème de certification entravant l'exportation.
Diagopharm, spécialisée dans la production de réactifs et d'équipements et de consommables de laboratoire, a pris part à ce rendez-vous pour la première fois. «C'est une opportunité pour l'entreprise d'assurer une visibilité sur ce que nous réalisons», estime la représentante de cette firme. Elle se dit fière d'être le premier producteur de réactifs de biochimie et hématologie en Algérie.
«Nous espérons participer à la réduction de la facture d'importation du pays en la matière «, a-t-elle poursuivi.
Ce Salon qui regroupe près de 50 exposants et s'étalera sur quatre jours aura à abriter plusieurs conférences, ateliers et tables rondes, qui seront animés par des experts nationaux et internationaux, traitant plusieurs thématiques.

Lilia Aït Akli

CHANGEMENT À LA TÊTE DE L'OPÉRATEUR HISTORIQUE

Sid Ahmed Zaïdi nouveau PDG de Mobilis

LA MINISTRE de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faraoun, a procédé hier à un changement à la tête de l'opérateur Mobilis ainsi que du groupe Algérie Télécom en nommant Sid Ahmed Zaïdi nouveau P-DG de l'opérateur de téléphonie mobile, en remplacement d'Ahmed Choudar qui devient P-DG du nouveau groupe Algérie Télécom Holding.
«Conformément aux orientations du gouvernement relatives à la réorganisation du secteur public marchand et en application de la résolution du Conseil des participations de l'Etat en date du 2 avril 2017, il a été procédé aujourd'hui, mercredi 28 mars 2018, à l'installation des organes de gestion des filiales du Groupe Télécom Algérie - GTA, après avoir accompli l'ensemble des démarches liées à la reconfiguration des Entreprises publiques économiques (EPE) du secteur des télécommunications», a indiqué hier un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.
A cet effet, «M. Ahmed Choudar est désigné pour diriger le Groupe et est remplacé, à la tête d'Algérie Télécom Mobile Mobilis, par M. Sid Ahmed Zaïdi, jeune cadre de cette entreprise».



Les autres filiales «continuent à être dirigées par M. Adel Kheman pour Algérie Télécom et M. Mohamed-Anouar Benabdelouahed pour Algérie Télécom Satellite», précise le communiqué. «En vertu de la résolution du Conseil des Participations de l'Etat, le Groupe Télécom Algérie aura pour mission la supervision des projets dans une optique de convergence, la consolidation et l'optimisation des ressources techniques, humaines et financières du secteur des télécommunications», ajoute la même source. Le nouveau patron de Mobilis, Sid Ahmed Zaïdi, est un jeune cadre avec plus de 15 ans d'expérience dans les secteurs de l'informatique mobile et des télécommunications, ainsi qu'une expérience à l'international. Il a travaillé durant cette période sur plusieurs projets complexes dans les régions d'Afrique du Nord, d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Il occupait le poste de directeur du développement commercial et des affaires internationales, interconnexion et itinérance. A noter que c'est le troisième changement à la tête de l'opérateur historique en moins de trois ans.

Nassim Mecheri

ILS ONT SÉQUESTRÉ ET TORTURÉ UN COUPLE ET VOLÉ LEURS BIJOUX

Un maçon et dix complices arrêtés pour cambriolage

Une bande de malfaiteurs composée de onze éléments a été démantelée avant-hier par la police judiciaire de Dar El Beïda relevant de la Sûreté de wilaya d»Alger, suite à un cambriolage ayant ciblé la maison d'un couple sexagénaire, où un lot de bijoux estimés à 350 millions de centimes et une somme de 30 millions de centimes ont été volés par les assaillants.



Selon un communiqué de la Sûreté d'Alger, le couple a été victime d'une violente agression suivie de torture commises par trois assaillants. Une fois à l'intérieur de la maison, les malfaiteurs portant des cagoules et des gants ont ligoté leurs victimes avant de les torturer avec des armes blanches, et cela pendant une heure, a expliqué la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA).
Ils ont frappé leurs victimes afin qu'elles révèlent le lieu où sont placés les bijoux, et au bout d'une heure de calvaire elles ont craqué. C'est ainsi que les trois cambrioleurs ont mis la main sur un coffre contenant un lot de bijoux estimés à 350 millions de centimes et une somme de 30 millions de centimes. Les deux sexagénaires ont été emmenés dans une chambre où ils ont été séquestrés et baillonnés avec un ruban adhésif, a ajouté la Sûreté d'Alger.
Dans le cadre de leur enquête, les enquêteurs ont exploité le moindre détail pouvant divulguer l'identité des assaillants.
Une tâche difficile car l'enquête a démontré qu'il s'agissait de malfaiteurs professionnels, du moment que les auteurs n'ont laissé aucune trace pouvant divulguer leur identité, a indiqué la Sûreté d'Alger. Poussant davantage les investigations, les enquêteurs de la PJ et après l'exploitation de toutes les données, l'intensification du travail sur le terrain et la conduite de recherches techniques approfondies, ont réussi à identifier puis à arrêter le principal suspect qui n'est autre que le maçon chargé par le couple de rénover leur maison. Ce dernier est le principal planificateur de ce cambriolage, il a été soutenu par deux complices, présents la nuit du cambriolage, ainsi que par huit autres individus chargés de vendre les bijoux volés, poursuit le rapport d'enquête. La nuit du vol, le jeune maçon et deux de ses complices ont utilisé un double de clef de la maison qu'ils ont préparé à l'avance.
En s'infiltrant à l'intérieur de la demeure, les trois assaillant sont restés cachés dans les toilettes, le temps que les deux victimes s'endorment. Au bout de quelques dizaines de minutes, les malfaiteurs sont passés à l'action.
Les onze malfaiteurs ont tous été arrêtés lors de différentes opérations menées par les policiers de Dar El Beida.
Ils ont été déférés aux instances judiciaires pour vol prémédité, vol avec de fausses clés, menace de mort, vol par effraction durant la nuit, séquestration, détention et torture avec utilisation d'armes prohibées et dissimulation d'objets volés, conclut le communiqué de la Sûreté d'Alger.

Sofiane Abi

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Le ministère de la Justice prépare un projet de loi

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé mercredi que son secteur préparait un projet de loi relatif à la lutte contre la cybercriminalité, mettant en avant la nécessité d'»adapter la législation algérienne aux développements survenus dans le monde».
Lors d'une conférence de presse animée à l'issue de l'adoption des deux projets de loi portant code de procédure pénale et traitement des données personnelles à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a affirmé que «conformément aux instructions du président de la République Abdelaziz Bouteflika, contenues dans son dernier message, à l'occasion de la Journée nationale de l'Avocat, nous préparons un projet de loi relatif à la lutte contre la cybercriminalité».
Louh a mis l'accent sur l'importance de «la coopération internationale lorsqu'il s'agit de l'utilisation des nouvelles technologies pour inciter au terrorisme ou à d'autres crimes à dimension internationale». «Le monde enregistre des changements dans tous les domaines, d'où la nécessité d'adapter notre législation à ces mutations», a estimé le ministre, ajoutant que «la coopération judiciaire doit être renforcée pour faire face au terrorisme et au crime organisé qui ne peuvent être combattus que dans le cadre de la coopération et des échanges d'informations, tant au niveau régional qu'international».
A une question sur la coopération judiciaire entre l'Algérie et la France, Louh a qualifié cette coopération d»excellente», soulignant que «les magistrats français répondent aux requêtes de la justice algérienne, dans le cadre des principes généraux consacrés par la Constitution et la loi algériennes ainsi que par les lois internationales».
A la faveur de ces principes, la loi algérienne «interdit catégoriquement l'extradition de tout algérien ayant commis ou poursuivi pour un crime à l'étranger», a rappelé le ministre qui a annoncé la préparation d'une convention relative à l'extradition des criminels et d'une autre relative aux domaines civil et commercial.
Pour le ministre, ces deux projets de loi s'inscrivent dans la continuité de la coopération judiciaire bilatérale, ayant abouti à la signature, il y a quelques mois, d'une convention dans le domaine pénal, adoptée récemment par les deux parties, suivant leurs propres procédures.
Cette convention permet aux deux parties l'échange d'informations entre les deux autorités judiciaires.

M. D.

6e SOMMET AFRICAIN SUR LA CYBERSÉCURITÉ

Plus de 300 participants attendus

PLUS DE 300 participants représentant des institutions et entreprises algériennes et africaines sont attendus à la sixième édition du sommet africain sur la cyber sécurité (African cyber security summit), qui se tiendra à Oran du 3 au 5 avril, a-t-on appris mercredi des organisateurs.
Organisé par l'agence de communication «XCOM Agency», cet événement prévoit des conférences, tables rondes et ateliers, ainsi que nombre de rendez-vous B to B, a indiqué la chargée de communication de l'agence, Sonya Akli.
Ce rendez-vous, placé sous le slogan «La cybersécurité à l'ère de la transformation digitale africaine», regroupera l'ensemble des décideurs tous secteurs confondus et des éditeurs et constructeurs leaders mondiaux en solution de Cyber sécurité, a-t-elle ajouté.
La protection de la vie privée, la cybercriminalité et la protection des données, la cybersécurité, arme de souveraineté nationale ou encore monétique et paiement en ligne et le développement de la collaboration panafricaine, seront autant de sous-thématiques qui seront abordées trois jours durant.
Il s'agit d'une rencontre panafricaine qui vise à répondre à des questions majeures : Quel est le rôle et quelles sont les responsabilités des acteurs de l'information technologie (IT) dans la prévention des nouvelles menaces liées à la digitalisation? Quels défis doit relever l'Afrique en matière de cybersécurité?, a-t-on noté. Cet événement est inscrit dans une volonté de placer l'Algérie comme leader du continent africain dans le domaine de la Cyber Sécurité, a-t-on souligné, ajoutant que les délégations des plus importantes institutions et entreprises algériennes et étrangères, telles que la Tunisie, le Ghana, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Tchad, le Congo, le Gabon, le Niger, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la France, la Belgique, la Croatie et le Canada, débattront, pendant trois jours, de l'état et des nouveautés du secteur en Algérie et en Afrique. Les participants à cette 6e édition pourront, par ailleurs, découvrir en avant-première la présentation des résultats du baromètre 2018 Cyber Sécurité des entreprises et institutions algériennes, afin de mieux cerner l'état de la cyber-sécurité et de ses enjeux au sein des grandes entreprises algériennes.
Cette enquête indépendante, menée en collaboration avec le cabinet spécialisé «Algeria Digital Trends», adressée aux directeurs informatique et aux responsables Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) des grandes entreprises et institutions algériennes, mettra à jour la perception et la réalité de la cybersécurité, avec de nouvelles données : l'évolution des cyber-attaques, la prise en compte des réglementations et normes, l'usage des mesures de sécurité, les perspectives pour l'avenir avec les enjeux de la transformation numérique et l'impact sur la gouvernance cyber. **M. D.**

AFFAIRE SARKOZY

Un intermédiaire avait été invité à la réception de Macron à Alger

Alexandre Djouhri, recherché par la justice française pour participation à l'opération de financement de la campagne présidentielle de l'ancien président Nicolas Sarkozy par des fonds libyens, avait été invité à la demande du secrétaire général du Quai d'Orsay à la réception donnée par Emmanuel Macron, le 6 décembre 2017 à Alger, rapporte le site d'information Mediapart.



Le site Mediapart indique que l'invitation de l'homme d'affaire avait été fournie grâce à l'intervention du secrétaire général du Quai d'Orsay, Maurice Gourdault-Montagne, auprès de l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt. Maurice Gourdault-Montagne, selon le site d'information, a téléphoné à l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, pour inscrire Alexandre Djouhri sur la liste des invités. «J'ai appelé à plusieurs reprises, au cours des dix jours qui ont précédé la visite, le secrétaire général du quai d'Orsay, M. Gourdault-Montagne, à la fois pour lui demander des conseils dans cette improvisation [la visite présidentielle a été montée en 15 jours — ndlr], mais aussi pour rendre des arbitrages entre les différents intervenants, et ce compte tenu de son statut et de son autorité», a expliqué le diplomate cité par la source, en ajoutant que «C'est dans une de ces conversations qu'il m'a dit [Maurice Gourdault-Montagne-ndlr]: «Tiens, ça ferait plaisir à mon ami Alexandre Djouhri s'il était invité à la réception»». «Je savais qu'il [Djouhri — ndlr] avait une réputation pas très propre mais je ne savais pas quel était son statut vis-à-vis de la justice», souligne l'ambassadeur cité par le média, en précisant que «Je savais que c'était une relation de M.de Villepin et de M.Sarkozy mais sans plus». Le diplomate explique ensuite que «pour la réception du soir, il a fallu inviter 500 personnes et prévoir la logistique en conséquence. Des invitations ont été lancées parmi lesquelles il y avait celle concernant M. Djouhri, mais cette liste n'a pas été soumise à la validation de l'Élysée contrairement à celle du déjeuner [une liste de 25 invités avait été transmise — ndlr]», selon Mediapart. Selon Xavier Driencourt, Alexandre Djouhri avait aussi été invité à Dubaï à l'occasion de la visite duPrésident Macron. «M.Djouhri avait été invité à Dubaï à l'occasion d'un forum de l'investissement» lors «du passage du président Macron», croit savoir le diplomate cité par le journal. «Je reconnais que je n'ai pas fait preuve de discernement dans cette affaire dont je ne suis pas très fier. J'ai juste accepté la proposition de mon ami M.Gourdault-Montagne», a ajouté l'ambassadeur. Djouhri a été interpellé le 7 janvier 2018 à l'aéroport de Londres (Heathrow) en vertu d'un mandat d'arrêt européen émis par la justice française le 22 juillet 2017, selon le journal Le Monde dans son édition du 26 février 2018. Selon le quotidien, l'homme d'affaires qui a été remis en liberté le 10 janvier après avoir payé une caution de 1.1 million d'euros, aurait à nouveau été placé en détention le 26 février, sans que cette information ne soit confirmée par l'avocat de l'intéressé. «Il est soupçonné d'avoir été l'une des chevilles ouvrières, mais bien rémunérées, d'un présumé financement de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007 par la Libye de Mouammar Kadhafi», explique le journal, en ajoutant que M. Djouhri est accusé de «faux et d'usage de faux, de corruption active, de corruption active d'agent étranger, de complicité, recel et blanchiment et de détournement de fonds publics, de blanchiment de corruption et de blanchiment de fraude fiscale», selon les termes du mandat d'arrêt dont il a eu connaissance.

R. I.

TUERIE À LA MOSQUÉE DE QUÉBEC

L'auteur de l'attaque plaide coupable

LE QUÉBÉCOIS Alexandre Bissonnette, 28 ans, a reconnu hier être l'auteur de l'attaque contre la mosquée de Québec le 29 janvier 2017 qui a fait six morts, qualifié par le Premier ministre Justin Trudeau d'»attentat terroriste». Cet ex-étudiant aux idées nationalistes a plaidé coupable des 12 chefs d'accusations portées contre lui, et, a été immédiatement reconnu comme tel par le juge. Bissonnette devrait être désormais condamné à perpétuité, soit au minimum 25 ans derrière les barreaux.

La sentence sera prononcée par le juge François Huot à une date ultérieure. Alexandre Bissonnette avait initialement plaidé non coupable lundi à l'ouverture de son procès avant de reconnaître sa culpabilité quelques heures plus tard pour la pire attaque dans une mosquée en Occident. Le juge Huot, après avoir déjà imposé une ordonnance de non publication, avait réclamé lundi une évaluation psychiatrique de l'accusé. Mercredi à la barre du tribunal, l'expert psychiatre a estimé qu'Alexandre Bissonnette «a plaidé ce qu'il souhaitait plaider» en soulignant que l'accusé s'est d'abord déclaré non coupable suivant «les directives de son avocat». Le juge a alors invité l'accusé à se présenter à la barre et lui a demandé s'il maintenait son plaidoyer de culpabilité, ce que Bisssonnette a confirmé. «Je vous déclare coupable du meurtre» des six personnes à la mosquée de Québec, a alors prononcé le juge. Après avoir pénétré dans la mosquée après la dernière prière, Alexandre Bissonnette avait tiré sur un groupe d'une quarantaine de personnes faisant six morts et 35 blessés dont quatre enfants.

R.I

AFFAIRE SKRIPAL

Ankara refuse toute sanction contre Moscou

LA TURQUIE ne prendra pas de mesures contre la Russie, à qui le Royaume-Uni attribue l'empoisonnement sur son sol d'un ex-agent double. « Nous n'envisageons pas de prendre des mesures similaires juste parce que certains pays ont pris des mesures sur la base d'une allégation », a déclaré le président Recep Tayyip Erdogan, ce 28 mars. Les déclarations du président turc surviennent alors que les Etats-Unis, plusieurs pays de l'Union européenne, ainsi que l'Otan, dont la Turquie est membre depuis 1952, ont expulsé de façon coordonnée cette semaine des diplomates russes. Il s'agit d'une mesure de rétorsion après que Serguei Skripal, un ex-agent double russe vivant en Grande-Bretagne, et sa fille Ioulia ont été empoisonnés avec une substance neurotoxique le 4 mars à Salisbury, dans le sud-ouest de l'Angleterre. Jusqu'ici, la Turquie, qui possède la deuxième armée de l'Otan en nombre, est restée relativement silencieuse sur cette affaire. Le 26 mars, le ministère turc des Affaires étrangères avait condamné l'attaque, sans toutefois mentionner Moscou. Peu après, le porte-parole du gouvernement turc, Bekir Bozdag, avait précisé qu'Ankara « n'envisageait pas de prendre une quelconque décision contre la Russie ». Recep Tayyip Erdogan entretient des rapports chaleureux avec le président russe Vladimir Poutine, alors que les relations de la Turquie se sont au contraire dégradées avec la plupart des pays occidentaux depuis un an et demi. Le président russe est d'ailleurs attendu en Turquie début avril avec son homologue iranien Hassan Rohani pour un sommet consacré à la Syrie, dossier sur lequel Ankara et Moscou ont renforcé leur coopération ces derniers mois.

R.I

8èmes JOURNÉES DU THÉÂTRE DU SUD À ALGER

L'ouvrier et l'intellect

L'avant-dernière soirée des huitièmes Journées du théâtre du Sud sera animée, ce mardi 27 mars à Alger au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, par la pièce Ightireb de l'association Ichraq pour les Arts de la scène de Biskra.



Présentée dans le contexte la Journée internationale du Théâtre, la pièce Ightireb (L'aliénation) relève d'un spectacle restituant le climat social marqué par le fatalisme de la classe ouvrière et la démission des intellectuels. Voilà une mise en garde exprimée dans un registre tragi-comique, devant un public relativement nombreux. Adaptée par Fatima Baroudi de l'œuvre originale Les Emigrés (1970) du dramaturge polonais Slawomir Mrozek (1930-2013), cette pièce nécessitera une réécriture dramaturgique, signée Smail Soufit. Mise en scène par Hocine Mokhtar, elle se déroule soixante minutes durant avec deux comédiens. Aissa Lekhal et Tahar Rezzag, interprètent respectivement les rôles du journaliste et de l'ouvrier. Les deux personnages sont colocataires d'une chambre délabrée en terre d'exil. Ils s'engagent dans un débat existentiel. L'un tente de faire prendre conscience au second sur sa condition d'homme inconsidéré, exploité dans les chantiers des riches. Cependant, son interlocuteur assume sa misère. Elle rappelle son éloignement de la réalité et son égarement dans le débat stérile des intellectuels. Ce spectacle a permis aux antagonistes d'entretenir une dualité, passant en revue l'ensemble des questions qui ont engendré le déracinement, dans des situations aux limites de l'absurde et aux échanges alternant rire et colère pour finir dans la douleur et la désillusion. Il s'agit, entre autres, des pénuries d'eau, de la précarité des soins dans les hôpitaux, du manque de considération subi ailleurs, dans les chantiers et les milieux intellectuels. Chacun des deux personnages expose son argumentaire dans des dialogues au rythme ascendant et soutenu. Servi par un éclairage judicieux et une scénographie, signée Hamza Djaballah. Elle est faite d'une vieille porte annonçant la précarité de la cahute, d'un mur et d'un cadre sur lesquels des dessins aux traits gras et aux formes différentes, consignaient les souvenirs et les blessures morales. Ce spectacle sera relevé par les chants nostalgiques bédouins du regretté Khelifi Ahmed (1921-2012), un des maîtres de la chanson algérienne, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Auparavant, plusieurs hommages seront rendus à nombre de personnalités du 4eArt, dans le cadre de la Journée internationale du Théâtre : l'académicienne Djamila Mustapha Zegaï, les comédiens-dramaturges et metteurs en scène Driss Chakrouni, Abdelhamid Rabia, Zahir Bouzerar, Haroun Kilani, Khider H'Mida, Lamri Kaouane, Mekki Soudani et Fethi Sahraoui, entre autres. Ces huitièmes Journées du Théâtre du Sud seront clôturées, aujourd'hui, par la pièce Ajniha iliktrouniya (antennes électroniques) de la troupe Ritadj du Soudan, le pays invité d'honneur de cette édition 2018.

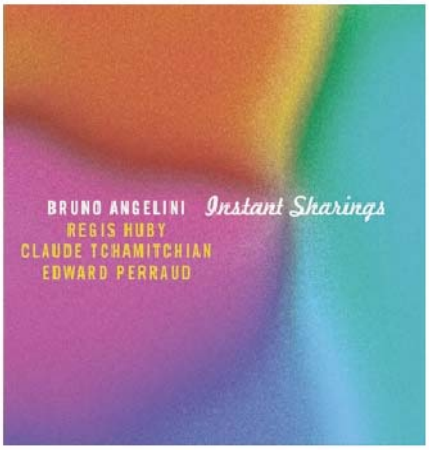
R. C

LE CONCERT DU JOUR

Partage

LE QUARTET Instant Sharings se produit, aujourd'hui, jeudi 29 mars, dès 19h30, à l'Institut français d'Alger pour un concert Les partages instantanés, dans le cadre d'une tournée en Algérie. La capitale constitue l'avant-dernière escale avant celle d'Annaba. Sous la direction de Régis Huby au violon (violon ténor et électronique), ce quatuor de jazz propose un répertoire fait de compositions originales et de pièces choisies de musiciens préférés tels que Paul Motian, Wayne Shorter, Steve Swallow. Le dénominateur commun de ces titres réside dans le fort caractère mélodique, celui qui favorise le travail sur les timbres, les dynamiques, l'espace et le sens. Cette élaboration est bien mise en valeur dans le registre du free-jazz, par Gérard de Haro, lors d'une session d'enregistrement aux studios La Buissonne en France. Sorti sous ce label, durant le printemps 2015 et distribué par Harmonia Mundi, le disque du quartet représente le début d'une belle aventure. Dès les premières notes musicales, il faut émettre, écouter, partager, prendre des décisions rapides avec, pour et en fonction de l'autre, afin que l'histoire à quatre ne devienne plus qu'une. Cette pratique est parfaitement incarnée par les musiciens. Le pianiste (et compositions) Bruno Angelini, le percussionniste Edward Perraud, le contrebassiste Claude Tchamitchian et leur violoniste ont, chacun d'eux, un parcours individuel riche de collaborations innovantes. Chaque musicien apporte son expérience, son vécu, son univers au service du projet. Bonne soirée !

R. C



SORTIR

CINE-FEMME
Lancement du cycle cinématographique Espace féminin. Aujourd'hui, jeudi 29 mars, avec María Moliner/Tendiendo palabras. 18h. Institut Cervantes d'Alger. Chaque jeudi un film jusqu'au 19 avril : Requisitos para ser una persona normal ; La novia ; Riot Girls/ Españolas en corto.

ANDALOU
15èmes Andaloussiettes El Djazaïr. Ibn Khaldoun, Alger. Aujourd'hui, jeudi 29 mars. 19h30. L'Orchestre Smail Hini, l'association Amraouia de Tizi-Ouzou.
Le vendredi 30 : Nassim El Andalous, Les Beaux Arts d'Alger. 17h.
Le samedi 31 mars : El Djazira d'Alger, l'Orchestre féminin de Ahbeb Cheikh Sadek El Bejaoui. 17h.

PATRIMOINE
Conférence Patrimoine culturel et conflits armés par Sabah Ferdi, professeure en archéologie antique, spécialiste de Cherchell et coordinatrice au Centre national de recherche en archéologie. Le samedi 31 mars.
Conférence La conservation et restauration des peintures par Aida Menouer, conservatrice-restauratrice des biens culturels. Sur le choix délicat des interventions en conservation et restauration des peintures selon les cas et les connaissances de l'objet.
Le samedi 07 avril.
11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

LIVRE
Rencontre avec Marie Claire Radigue autour de son ouvrage Tigurarin, tapis et tapisserie d'art de Timimoun et du Gourara. Le samedi 31 mars. 14h. Librairie Point Virgule. Cheraga-Alger. La spécificité du tapis berbéro-zénète, la compréhension de sa signification profonde, de son message millénaire, de son langage codé et secret.

DUO
Les artistes Midou Dambri et Rafik Nahoui exposent Chiasma. Galerie Landon à Biskra. Du samedi 31 mars au samedi 14 avril. Vernissage à 15h. De l'art contemporain émanant du croisement de deux univers.

SIGNE
L'artiste peintre Noureddine Chegrane expose Le signe comme le phœnix. Du samedi 31 mars au samedi 21 avril. Galerie d'art Bensemmane. Saïd-Hamdine-Alger. Vernissage à 15h.

BAZAR
Exposition collective Baz'art. Le samedi 31 mars. Palais de la Culture d'Annaba. Peinture, dessin, sculpture, photographie de jeunes talents avec l'association culturelle Youth.

ATELIER
Jam Session avec le trio Djama et Expo'Art dans le cadre de la réouverture de l'atelier Ma Box. Le jeudi 05 avril. 19h. Oued Romane-Alger.

LECTURES
Lecture poétique de Michael Lonsdale, Patrick Scheyder au piano. Le jeudi 05 avril. 19h30. Basilique Notre Dame d'Afrique, Alger.

POESIE
Rencontres poétiques Silence, on déclame ! Le samedi 07 avril. 13h. Un rendez-vous mensuel à la Maison d'Ali, Tizi Rached (wilaya de Tizi Ouzou). Textes en tamazight, arabe et français autour du thème Le rêve sur fonds musical.

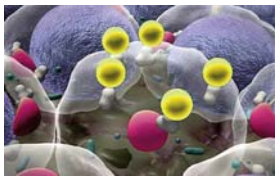
LE SANG ET L'OXYGÈNE CIRCULENT CHEZ L'ARAIGNÉE DE MER GRÂCE AUX INTESTINS

A LA DIFFÉRENCE de la plupart des animaux, les araignées de mer ne se servent pas des battements de leur cœur pour faire circuler le sang et l'oxygène, mais de leurs intestins qui agissent comme une pompe, révèle une étude publiée.
Leurs tripes s'étendent partout dans leur organisme dégingandé, précisent les chercheurs dont la découverte paraît dans une revue américaine spécialisée.
«Contrairement aux intestins humains qui se trouvent dans une seule cavité de notre corps, ceux des araignées de mer comptent de multiples branches qui se prolongent jusqu'à l'extrémité de chaque patte», explique Arthur Woods, un biologiste de l'Université du Montana, le principal auteur de ces travaux.
«En fait, les intestins de ces araignées se trouvent partout dans leur corps à l'instar de notre système circulatoire», ajoute-t-il. Le professeur Woods raconte avoir été intrigué par les araignées de mer géantes lors d'une mission scientifique dans l'Antarctique où il a passé «beaucoup de temps à observer seulement les flux sanguins actionnés par les contractions intestinales de ces animaux marins».
Il a remarqué que leur cœur battait faiblement faisant circuler le sang seulement dans la partie centrale de leur corps. En revanche, leurs intestins avaient de puissantes contractions qui se produisaient régulièrement, comme les battements cardiaques.
Ce processus, appelé péristaltisme, recouvre l'ensemble des contractions musculaires qui permettent la progression d'un contenu à l'intérieur d'un organe creux comme l'intestin et se produit chez les humains pour faciliter la digestion.
Mais chez les araignées de mer, ces mouvements sont nettement plus puissants pour pouvoir faire circuler l'oxygène dans tout le corps.
«Cette découverte met en lumière la vaste diversité des solutions résultant de l'évolution en réponse aux différents problèmes auxquels sont confrontés les animaux pour survivre», résument ces chercheurs. La mise à jour de fossiles pourrait aider les scientifiques à mieux comprendre les origines de cette stratégie de survie, estiment- ils.

MALADIES AUTO-IMMUNES:

Découverte prometteuse d'une activité de type cérébral dans le système immunitaire

Une équipe de chercheurs internationaux, dont les travaux sont publiés dans la revue Nature, a découvert une activité similaire à l'activité cérébrale dans le système immunitaire.



Cette découverte laisse entrevoir la possibilité de meilleurs traitements pour le lymphome, les maladies auto-immunes et les troubles d'immunodéficience, soulignent les auteurs.
Cette étude a confirmé pour la première fois la présence dans des cellules immunitaires des particules contenant des neurotransmetteurs, dont la dopamine, qui jouent un rôle crucial dans les réponses immunitaires, explique Ilenia Papa de l'Australian National University (ANU), auteure principale.
Les neurones communiquent au moyen de neurotransmetteurs tels que la dopamine, qui sont de petites molécules transmises à travers des synapses (espace de communication entre deux neurones) et constituent des signaux d'un neurone à un autre. La dopamine joue un rôle majeur dans la motivation et le circuit dit de la récompense.
« Comme les neurones, des lymphocytes T spécialisés transfèrent aux lymphocytes B de la dopamine qui fournit une "motivation" supplémentaire pour que ceux-ci produisent les meilleurs anticorps pour éliminer une infection », explique la chercheuse.
L'équipe d'Ilenia Papa a collaboré avec des membres du consortium Human Frontier Science Program du Royaume-Uni, des États-Unis et d'Allemagne, et d'autres chercheurs en Italie. Ils ont analysé environ 200 échantillons de tissus d'amygdales d'enfants ayant subi une ablation, et ont observé le transfert de la dopamine de lymphocytes T spécialisés à des lymphocytes B au moyen d'interactions synaptiques. Ils ont également travaillé avec un mathématicien pour modéliser l'activité cérébrale du système immunitaire en réponse à des vaccins.
Le mécanisme découvert est, potentiellement, une excellente cible pour des traitements visant à accélérer ou à amortir la réponse immunitaire, en fonction de la maladie à traiter, souligne la chercheuse.
Ces résultats ouvrent la voie à l'utilisation de médicaments disponibles pour améliorer les traitements pour le lymphome, l'auto-immunité et l'immunodéficience, estime Carola Vinuesa de l'ANU, coauteure.

Fermeture de 26 cliniques dentaires privées, 5 autres mises en demeure à Skikda

AU TOTAL 26 cliniques dentaires privées réparties sur plusieurs communes de la wilaya de Skikda ont été fermées sur décision de la direction de la santé et de la population (DSP) et des mises en demeure prononcées à l'encontre de 5 autres, durant le mois de mars en cours, pour des raison d'hygiène, a-t-on appris, hier auprès de cette direction.
La décision intervient sur la base d'un rapport établi par les comités d'inspection relevant de la direction du secteur, lors de visites de ces cliniques, a indiqué la même source.
Les comités d'inspection ont révélé de nombreux «dépassements» dans ces cliniques, liés principalement à «l'absence de stérilisation et au manque d'hygiène, ce qui constitue un danger pour la santé et la sécurité des patients», a fait remarquer la même source.
Dans ce même contexte, la DSP a également prononcé des mises en demeure à l'encontre de 5 structures similaires sur la base de ce rapport, a ajouté la même source.

10 symptômes rares du reflux gastrique

SI NOUS PRÉSENTONS les symptômes du reflux gastrique, bien que nous pouvons les attribuer à d'autres motifs, il est conseillé de consulter un spécialiste pour suivre un traitement approprié et soulager ces maux.
Le reflux gastrique ou gastrœsophagien se produit quand le contenu de l'estomac, aliments, jus et acides gastriques remontent par l'œsophage vers la bouche.
Même s'il n'arrive pas toujours jusqu'à la bouche, il parcourt généralement en moyenne 40 centimètres de l'œsophage et peut produire une sensation d'ardeur, de brûlure ou d'acidité.
Le reflux gastrique se manifeste généralement quand le corps s'incline ou se couche après avoir ingurgité un repas abondant ou gras. Il survient plus facilement pendant la nuit au moment où l'on va se coucher.
Si vous avez ressenti ce problème, nous vous recommandons de dormir avec une certaine inclinaison de la partie supérieure de la tête du lit, mais de manière horizontale.
La sensation d'acidité est le signe le plus fréquent de tous, cependant il existe d'autres symptômes rares de reflux gastrique que nous allons traiter dans cet article.

1. AUGMENTATION DE LA SALIVATION

Un des premiers symptômes rares du reflux gastrique que vous pouvez expérimenter est un excès de salivation et il peut survenir pendant les repas.
Vous noterez alors que la quantité de salive est supérieure à la normale. C'est un mécanisme des glandes salivaires qui se préparent pour digérer le mieux possible le repas ingéré.

2. LA PNEUMONIE

Si nous parlons de symptômes rares du reflux gastrique, la pneumonie est un des états les moins connu.
Cela se produit parce que quand les acides voyagent à travers l'œsophage, ils ne l'irritent pas uniquement mais peuvent parfois arriver dans les poumons.
Si cela arrive, vous pouvez souffrir d'une infection pulmonaire et une pneumonie à cause du reflux gastrique.

3. DOULEURS DE POITRINE

Le troisième des symptômes rares du reflux gastrique est plus étroitement lié à une attaque cardiaque qu'à un reflux.
Néanmoins, dans la plupart des cas, la douleur de poitrine est due à l'acidité et bien que ce ne soit pas grave, il est préférable de se rendre à l'hôpital ou aux urgences les plus proches.

4. SAVEUR AMÈRE DANS LA BOUCHE

L'action des acides gastriques peuvent laisser une saveur amère dans la partie supérieure de la gorge lorsqu'ils remontent à travers l'œsophage.
Cette saveur restera plusieurs heures et le principal problème est qu'elle affectera la dégustation des aliments.
Certaines personnes associent ce problème avec le manque d'hygiène buccale ou avec des problèmes de foie.
Avant de rester sur le doute, surveillez de près que vous ne présentez pas d'autres symptômes rares associés au reflux gastrique.

5. RONFLEMENTS ET PROBLÈMES RESPIRATOIRES EN DORMANT

Vous souffrez de problèmes respiratoires ? Ils augmentent ou empirent durant la nuit ? Cela peut être à cause du reflux gastrique qui, en remontant depuis l'estomac, provoque comme un « sifflement ».
De plus, les acides peuvent passer dans les voies respiratoires et déclencher des irritations et des infections associés à des épisodes de toux et d'étouffements pendant la nuit.

6. DIFFICULTÉS POUR DIGÉRER LES ALIMENTS

Lorsque le reflux est silencieux et que nous ne l'avons pas traité depuis longtemps, les acides gastriques de l'œsophage laissent des cicatrices et des brûlures.
Cela affectera le passage des aliments et vous commencerez à ressentir des sensations gênantes en mangeant.
Le plus habituel est de sentir des « écorchures » lorsque vous ingérez les aliments.
Les aliments qui présentent le plus de problèmes sont les acides et piquants.
Pour éviter que cela devienne un problème qui vous empêche de suivre un régime varié, essayez de traiter le plus vite possible le reflux gastrique.

7. L'ACIDITÉ GASTRIQUE

Un autre des nombreux symptômes du reflux gastrique s'origine quand les acides gastriques remontent dans l'œsophage. La sensation peut varier d'une personne à une autre et peut s'avérer difficile d'identifier au début.
Selon son intensité, vous pouvez ressentir un léger malêtre jusqu'à une douleur intense dans la poitrine.

8. LA RÉGURGITATION

Cette sensation apparaît quand l'acide gastrique remonte et peut même parfois provoquer des vomissements.
S'ils sont fréquents ils peuvent éroder l'émail des dents et provoquer certains problèmes dentaires.

9. LA DYSPEPSIE

La dyspepsie est l'indigestion accompagnée d'un mal être dans la partie supérieure de l'estomac. Dans certains cas elle est douloureuse et représente presque toujours un symptôme du reflux gastrique.
Certaines personnes peuvent sentir d'autres symptômes à savoir inflammation, Sensation d'être trop rassasié, Douleur d'estomac, Éructation
Si vous souffrez un de ces symptômes il est préférable de consulter votre médecin pour éviter des complications comme un ulcère ou un cancer.

10. LA TOUX SÈCHE

Le dernier des symptômes rares du reflux gastrique peut souvent provoquer une sensation de boule dans la gorge.
Cette sensation est très gênante et provoquera le besoin de tousser ou de s'éclaircir souvent la gorge.
Restez attentif-ve-s aux symptômes rares du reflux gastrique
Vous avez identifié un ou plusieurs de ces symptômes ou connaissez quelqu'un de proche qui pourrait en souffrir ? Si c'est le cas, il est recommandable de faire appel à l'aide d'un-e spécialiste pour écarter la présence de reflux gastrique en réalisant les examens spécifiques.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:43	04:49	05:02	05:01	05:10	05:16	05:19
Dohr	12:34	12:39	12:53	12:44	13:00	13:05	13:08
Açr	16:07	16:11	16:26	16:15	16:32	16:37	16:40
Maghrib	18:53	18:57	19:12	19:01	19:18	19:23	19:26
Icha	20:15	20:18	20:33	20:17	20:39	20:44	20:46

LE JEUNE INDÉPENDANT
N° 6044 – JEUDI 11 RAJAB 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	10°
Oran	21°	12°
Constantine	24°	6°
Ouargla	25°	11°

SAMIA OROSMANE SE PRODUIRA CE SOIR À L'OPÉRA D'ALGER

Un spectacle drôle et chaleureux à ne pas manquer

Samia Orosemane, Phil Darwin, Mourad Kateb et la petite Ambre, tous issus du Jamel Comedy Club, donneront un spectacle exceptionnel, aujourd'hui en soirée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh. Un plateau humoristique métissé et sans vulgarité pour réunir toute la famille autour d'un spectacle drôle et respectueux.

Avec son look multicolore et ses sketchs décalés, Samia Orosemane, qui a conquis les planches du très réputés théâtre parisien 'Le Point Virgule», va proposer, pour cette soirée, un voyage à travers différents pays, des chti's au fin fond de l'Afrique en passant par la «Maghrebie». Vous n'aurez jamais autant voyagé et ri en une heure de temps.

Samia a sillonné les routes de France, d'Europe et d'Afrique à la rencontre de son public. De Paris à Abidjan, en passant par Bruxelles, Genève, Montréal, Alger, Tunis, elle joue et adapte son spectacle afin de maintenir cette connivence avec son public qui fait sa particularité et qu'elle aime tant. «Mon spectacle sera un petit voyage autour du monde. J'ai eu la chance de jouer un peu partout. Toutes ces cultures que j'ai eu la chance de découvrir seront présentées aujourd'hui», nous a confié Samia lors d'une conférence de presse. «Dans ce spectacle, je vais raconter mes combats et mes douleurs pour les femmes. Je raconterai le désespoir de ma mère le jour où je lui ai annoncé que j'allais me marier avec un Noir. Là, elle m'a dit : «Un kahlouche ? Il n'y a plus d'hommes sur la terre pour que tu me ramènes un kahlouche ?»

Née en France de parents tunisiens, Samia Orosemane a grandi à Clichy-sous-Bois, en région parisienne.

Ainsi, elle met sur le devant de la scène et fait découvrir au public européen des artistes de talent en qui elle croit, mais aussi des humoristes confirmés tels que Booder, Charlotte Gabris, Majid des lascars gays, Candiie, Malik Bentalha, Shirley, Mamane, Kamel le



magicien, et beaucoup d'autres. Samia sera accompagnée d'un humoriste, Phil Darwin, connu en Algérie pour ses blagues sur la drague algérienne.

Cet homme, un amoureux de l'Algérie où il a vécu plus de 12 ans, est un fils du pays qu'on ne se donne même plus la peine de présenter, tellement ses vidéos ont fait le tour de l'Algérie. Au-delà de son image d'humoriste, Samia Orosemane figure dans le classement top des 50 Français les plus influents du monde en 2017,

établi par le site «Vanity Fair». Il y aura également sur scène Mourad Kateb, que l'on nomme l'arabe à lunettes; ce jeune homme est un malade mental de l'humour, un humoriste lancé par le « Jamel Comedy Club», qui a déclaré : «Ce mec est seul sur scène, mais 1 000 dans sa tête!»

Nous l'avons vérifié et c'est vrai. Attendez-vous à une avalanche de rire ! Le jeune humoriste Mourad Kateb, franco-algérien originaire de Khenchela, a déclaré que «ce qui me plaît dans l'idée de ce spectacle, c'est qu'il y a quatre humoristes très différents, plusieurs générations, cultures, et même la parité, deux filles et deux garçons». Des idées plein la tête et une envie d'entreprendre, Samia enchaîne des projets plus fous les uns que les autres. Son livre «Femme de couleur» fait carton plein chez les libraires en France, en attendan,t sa sortie en Algérie en avril.

A. A

LUTTE ANTITERRORISTE

12 casemates détruites à Tipasa

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert et détruit, mardi à Tipasa, 12 casemates et des outils servant à la fabrication d'explosifs, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Skikda un élément de soutien aux groupes terroristes, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de fouille à Tipasa/1ère RM, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 27 mars 2018, douze casemates, des outils servant à la fabrication d'explosifs ainsi que d'autres objets, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Skikda/5 RM un élément de soutien aux groupes terroristes», note le communiqué. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé quatre criminels et saisi quatre armes à feu et une quantité de munitions à Tlemcen/2e RM, Laghouat/4e RM et Batna/5e RM, alors que trente-sept immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Adrar», ajoute la même source.

S. N.

DOYEN DE LA PRESSE INDÉPENDANTE EN ALGÉRIE

Le Jeune Indépendant fête ses 28 ans



A. Ryad/LJI

LE JEUNE INDÉPENDANT, doyen de la presse indépendante en Algérie, a fêté hier ses 28 ans d'existence. L'anniversaire a été célébré au siège du journal en présence de l'ensemble du personnel, dans une ambiance des plus conviviales.

Créé par de jeunes journalistes le 28 mars 1990 sous forme d'hebdomadaire, *le Jeune Indépendant* a apporté un nouveau souffle au champ médiatique de l'époque, et donné le la à d'autres titres qui ont suivi après la loi d'avril 1990. Le journal a cessé de paraître en 1992 dans un contexte difficile, pour revenir ensuite en 1998 sous forme bi-hebdomadaire puis quotidienne dans la même année, où il a su se créer une place parmi les meilleurs titres de la presse algérienne.

En avril 2003, le journal obtient exclusivement le seul et unique entretien qu'a accordé le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à un média indépendant algérien jusqu'à ce jour. Le quotidien compte aujourd'hui se moderniser en s'appuyant davantage sur les nouvelles technologies grâce à une stratégie notamment dans le digital et le mobile, où Le Jeune Indépendant est désormais disponible sur tous les supports grâce à son site web dynamique et à son application disponible sur smartphones et tablettes, afin de répondre au besoin d'instantanéité et de continuité de l'information. *Le Jeune Indépendant* est le premier des journaux à s'être lancé dans l'aventure de la presse indépendante le 28 mars 1990. Les premières parutions, sous forme d'hebdomadaire, étaient tirées à près de 49 000 exemplaires. Malgré ses 28 ans, le JI restera toujours «jeune» et «indépendant», tout en essayant de s'améliorer continuellement et surtout de servir ses fidèles lecteurs.

LJI

DU 31 MARS AU 15 AVRIL

La «Caravane de l'emploi» by Talents & Emploi

EMPLOITIC.COM, leader du recrutement sur Internet & The Graduate, Agence Conseil en communication & marketing RH, Organisent conjointement la 18ème édition de l'incontournable salon du recrutement Talents & Emploi. Pour sa 8e année, le Salon «Talents & Emploi» prend plus d'ampleur afin de rapprocher au mieux les candidats et les entreprises et se transforme pour cette édition en une « Caravane de l'emploi « qui sillonnera 4 villes du pays, à savoir :

- Béjaïa du 31 mars au 1er avril au Théatre Régonal Abdelmalek Bouguermouh
- Sétif du 03 au 04 avril 2018 à la maison de jeunes
- Alger du 07 au 08 avril 2018 au palais de la culture Moufdi Zakaria
- Oran du 14 au 15 avril 2018 à l'Hôtel Sheraton

Le Salon se propose ainsi de répondre aux besoins, parfois urgents et pointus des entreprises en leur offrant l'opportunité de mettre en avant leurs métiers, projets et stratégies de gestion des compétences.

D'autre part, Talents et emploi s'adresse à toutes les catégories de candidats, qu'ils soient étudiants, jeunes diplômés, employés débutants, cadres confirmés et également les cadres dirigeants.

Cette Edition sera encore une fois placée sous le signe de l'accompagnement et de l'expertise RH avec la création d'espaces conseil dédiés aux candidats et l'organisation de Matinée RH pour les recruteurs.

Afin d'être encore plus proche des candidats, il sera mis à leur disposition un espace conseil pour les aider à évaluer et corriger leur CV, outil incontournable pour commencer ses démarches de recherche emploi.

Pendant l'évènement, se tiendront des ateliers sur la recherche d'emploi efficace, animés par des professionnels du recrutement, ces derniers rencontreront les candidats lors d'un mini entretien de coaching pour leur donner des conseils pratiques.

Des matinées RH seront organisées autour du recrutement & de la gestion des ressources humaines animées par des experts métiers, suivis de débats et discussions.

Afin de permettre, au préalable, à l'ensemble des participants et visiteurs une bonne préparation au salon, consultez le site officiel de l'événement : www.talents-emploi.com